



Formation diplômante

Niveau 4

BAC PROFESSIONNEL

Conduite et gestion de l'entreprise hippique

OBJECTIFS

Il prépare le candidat à la gestion et la conduite d'une entreprise équestre et lui apprend les tâches de la vie quotidienne de l'entreprise.

CONTENU

• Sur les trois ans

• **Modules généraux** : français, anglais, éducation physique et sportive, éducation socioculturelle et communication, histoire et géographie, biologie / écologie, maths/sciences physiques/chimie, pratique de l'informatique, sciences économiques et sociales

• **Modules de la spécialité** : conduite et gestion de l'entreprise hippique (comptabilité et gestion), pilotage de l'entreprise hippique, économie générale et connaissance de la filière professionnelle, gestion de la cavalerie et des prairies, zootechnie équine (alimentation, physiologie de l'effort, reproduction), agroéquipement, agronomie

• Les pratiques professionnelles

• **Équitation** : perfectionnement technique, travail du cheval d'âge, débouillage, gestion de la cavalerie et des installations, éthologie, travail à pied

• **M.A.P. (Module d'Adaptation Professionnelle)** : attelage

• **Entretien du matériel et des bâtiments**

PUBLIC, PRÉREQUIS et CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 15 ans révolus à la date de signature du contrat
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise hippique
- Avoir le galop 4
- Sortir de 3^e, seconde ou CAPa
- Entrée possible en classe de première après une seconde et après étude du dossier
- Effectif maximum : 26 par classe

MÉTIERS VISÉS

- L'installation en exploitation agricole, avec accès aux avantages des jeunes agriculteurs, aux prêts bonifiés et à la dotation aux jeunes agriculteurs.
- L'emploi au sein de centres équestres, d'élevages, d'écuries de concours et/ou de propriétaires (groom, responsable d'écurie, cavalier soigneur, responsable d'entreprise équestre)

« Nos plus »

- Un suivi personnalisé des apprentis
- De très bons résultats aux examens
- Une cavalerie de qualité
- Des aires de travail exceptionnelles



L'entreprise participe à la formation de l'apprenti.

Elle est le lieu où il acquiert les pratiques liées au travail du cheval, au perfectionnement technique du cavalier et à la gestion courante d'un établissement hippique.

Elle sera le lieu où l'apprenti pourra effectuer une synthèse entre les savoir-faire pratiques et les savoirs théoriques acquis en formation au centre de formation.

L'entreprise doit appartenir au secteur des activités de loisirs et de compétition (centre équestre, poney-club, écurie de propriétaires) et non au secteur des courses hippiques.

Pendant la formation, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant dépend de son âge et de son niveau de formation.



POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS ou BTSA
- BPJEPS ou autre BP de niveau 4
- CS Éducation et Travail du Jeune Cheval

ÉVALUATION - VALIDATION DU DIPLÔME

L'examen se passe pour moitié en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et pour moitié en examen terminal.

- Les contrôles CCF sont organisés par le CFA au cours de la formation.
- Les épreuves terminales sont organisées au niveau national.
- Possibilité de valider des blocs de compétences : non

- Taux de réussite aux examens : 97 %
- Taux d'insertion professionnelle : 90,65 %
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : 80,90 %

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates

Début de formation : échelonnée à partir du 23 août 2022 en fonction des classes
Durée : 36 mois à partir de la date de signature du contrat

Hébergement et restauration possibles sur le site (en sus).

Accessibilité handicap : pas d'accessibilité aux handicaps moteurs. Autres types de handicap : aménagements possibles

TARIFS et FINANCEMENTS

- 8 445 €
- Formation prise en charge intégralement par les OPCO

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES et ALTERNANCE

- **1 960 heures de formation**
- **Rythme en moyenne de l'alternance**
 15 jours en entreprise
 15 jours au CFA (environ)
- Enseignement théorique en salle, TP et technique équestre au centre équestre, visites à l'extérieur
- **Par an**
 - Entre 17 et 20 semaines en centre
 - Entre 27 et 30 semaines en entreprise
 - 5 semaines de congés payés
- Modalités d'adaptation de parcours pour les redoublants

MODALITÉS D'ENTRÉE en FORMATION

- Remplir les conditions d'accès et signer un contrat d'apprentissage
- Inscription possible jusqu'au mois de novembre si l'effectif n'est pas atteint et sous réserve d'un contrat d'apprentissage



Vous pouvez faire une demande de préinscription sur le site de la Bergerie nationale.
www.bergerie-nationale.educagri.fr/pole-formation/

